
Fiche d'information multilingue sur le coronavirus pour les nouveaux arrivants à Constance

Veillez partager ces informations avec tous vos contacts dans la région. Nous savons que la situation est difficile pour tout le monde, nous vous remercions de votre compréhension, de votre calme et de votre bon sens.

Les écoles, des maternelles à l'université, sont fermées au moins jusqu'au 19 avril 2020.

Les cours de langues et autres formations sont annulés. Il est probable que les cours resteront suspendus jusqu'au 15 juin 2020.

Les mosquées, les églises et les synagogues sont fermées jusqu'au 15 juin 2020.

Les contacts sociaux sont à éviter. L'exception à cette règle concerne les personnes de votre foyer. Qu'il s'agisse d'un ménage ou d'une colocation, gardez une distance d'au moins 1,5 mètre entre vous. Cela s'applique pour vos sorties du domicile.

Les rassemblements de plus de deux personnes dans les lieux publics sont interdits. Si vous ne respectez pas cette consigne, vous êtes passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 25 000 euros et de plusieurs années de prison. Les familles ne sont pas concernées par cette consigne.

Les visites et les voyages ne sont pas autorisés. De nombreuses frontières intérieures de l'Europe sont actuellement fermées. Les frontières extérieures de l'Europe (Espace Schengen) sont fermées depuis le 17 mars pour au moins 30 jours. Vous pouvez trouver des informations à ce sujet sur ce lien : <https://www.schengenvisainfo.com/de/nachrichten/die-eu-beschliesst-alle-schengen-grenzen-fur-30-tage-zu-schliessen/>

Transports publics : le train (seehäse : Radolfzell - Stockach) ne circule qu'une fois par heure. Les bus circulent du lundi au samedi et fonctionnent selon les horaires du samedi. Les lignes 200 et 403 marquent leur dernier arrêt juste avant la frontière avec la Suisse, puisque celle-ci est fermée. Büsingen n'est plus desservi. À Gailingen, la ligne se termine au Jugendwerk. À Öhningen, la ligne fait une déviation par ces arrêts : Endorf, Linde et Staldenstr. Informations actuelles : <https://www.stadtwerke-konstanz.de/unternehmen/coronavirus/>

Les achats : il y a suffisamment de denrées alimentaires pour tout le monde. Tous les supermarchés, pharmacies, banques, stations essence et la poste restent ouverts. De nombreux autres magasins doivent fermer. Si vous tombez malade et que vous ne connaissez personne qui peut vous apporter de la nourriture, il est recommandé d'acheter une petite quantité de nourriture pour 14 jours.

Consultation chez le médecin et médicaments : afin que les médecins puissent s'occuper en priorité des cas les plus importants, ne consultez qu'en cas d'extrême urgence. Il est indispensable d'appeler au préalable votre médecin. Si vous avez besoin de médicaments sur ordonnance (par exemple de l'insuline), vérifiez auprès de votre médecin si vous avez besoin de médicaments en stock et demandez une ordonnance.

Bureau de la sous-préfecture de Constance

Les bureaux sont joignables par téléphone et par email, les rendez-vous ne sont organisés qu'en cas d'urgence. Le service santé publique a mis en place une ligne d'assistance téléphonique pour toutes les questions concernant le coronavirus du lundi au vendredi de 9h à 15h30 au 07531 800 2600.

Fermeture des logements sociaux destinés aux demandeurs d'asile et aux réfugiés

Les logements sociaux gérés par la sous-préfecture sont fermés aux visiteurs. L'accès est exclusivement réservé aux habitants et aux employés du bureau de la sous-préfecture. Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a plus de publications d'offres de logements sociaux.

Prestations sociales

- **Bureau de la sous-préfecture** : les rendez-vous ne sont possibles qu'en cas d'urgence. Si vous avez des questions, veuillez contacter votre conseiller par email ou par téléphone. Les documents importants peuvent également être envoyés à : ami-leistungen@LRAKN.de.

- **Job Center** : tous les rendez-vous sont annulés. Les allocations seront versées comme d'habitude. Si vous obtenez une reconnaissance de la BAMF et que, pour cette raison, vous percevez des allocations du Job Center pour la première fois, vous n'êtes pas obligé de vous déplacer. Vous percevrez automatiquement votre allocation à partir du mois suivant votre demande. Merci de ne téléphoner qu'en cas d'urgence.

- **Agence pour l'emploi** : tous les rendez-vous sont annulés. N'appellez qu'en cas d'urgence.

Informations multilingues sur le coronavirus :

- Page d'accueil : <https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/amt-und-person/informationen-zum-coronavirus>

- Instagram : <https://www.instagram.com/p/B9zdgEckUvW/>

- Twitter : <https://twitter.com/IntegrationBund/status/1239595687907594249>